



Commune de
Ham-sur-Heure - Nalinnes

Ordre du jour de la séance du Conseil communal du 28 février 2019

Madame,
Monsieur,

Le Collège communal réuni le 13 février 2019 a décidé de convoquer le Conseil communal pour la première fois et d'en arrêter l'ordre du jour.

En conséquence, vous êtes invité(e) à y assister **le 28 février 2019 à 19h00** en la Salle des Blasons, Chemin d'Oultre Heure, 20 a 6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes.

SÉANCE PUBLIQUE

1. *AK/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente du Conseil communal.*
2. *ED/Budget 2019. Communication de la décision de l'autorité de Tutelle.*
3. *LA/Plan communal de mobilité. Décision.*
4. *AVR/Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, §2, alinéa 4 du CoDT.*
5. *SL/Coût-vérité budget 2019.*
6. *CP/ Fixation des conditions du marché public de fourniture de mobilier de cuisine professionnelle d'occasion - destiné à équiper une salle communale - à des conditions particulièrement avantageuses auprès d'une entreprise cessant définitivement ses activités (2019).*
7. *CP/ Fixation des conditions du marché public de travaux d'aménagements du gros-oeuvre du bâtiment du service technique des travaux implanté à la carrière communale, rue Saint-Jean à 6120 Cour-sur-Heure (lots 4 à 8).*
8. *CP/ Fixation des conditions du marché public de travaux d'enduisage et de réfection de voiries à Ham-sur-Heure-Nalinnes (2019).*
9. *CP/ Fixation des conditions de la concession de services publics portant sur l'installation et l'exploitation d'une cabine de photographie automatique installée au Service Population / Etat civil (2019 - 48 mois).*
10. *CP/ Fixation des conditions du marché public de fourniture - avec prestations de services - de 2 terminaux de paiement électronique destinés au service Population / Etat Civil.*

11. *JLP/Comités particuliers de négociation et de concertation de base. Modification de la désignation des membres.*
12. *JLP/ Eclairage public. Travaux de pose de nouvelles installations et/ou de renouvellement d'installations existantes. Recours à la centrale d'achat de l'intercommunale ORES ASSETS.*
13. *JLP/Elaboration du projet d'amélioration de l'éclairage public de la voirie et du parking au hall des travaux, rue Saint-Jean à Cour-sur-Heure. Décision de principe.*
14. *JLP/Aménagement d'un lotissement communal à Jamioux. Approbation de la convention pour mission particulière avec l'INASEP.*
15. *ED/Situation de caisse du Directeur financier arrêtée au 31 décembre 2018 (provisoire).*
16. *ED/ Commande exceptionnelle pour engager et liquider des crédits au-delà de la limite fixée par les douzièmes provisoires pour le sel de déneigement. Article L1311-5 du CDLD. Ratification.*
17. *ED/Amendement à la convention relative à la mise à disposition d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en matière de sanctions administratives communales.*
18. *ED/Octroi de subvention en numéraire à la Marche folklorique militaire Saint-Jean-Baptiste de Cour-sur-Heure. Exercice 2019. Décision.*
19. *AK/ SWDE SCRL - Désignation de notre délégué, membre de notre Collège, au sein du Conseil d'exploitation pour la législature 2018-2024.*
20. *AK/ Maison du Tourisme Pays des Lacs - Désignation de trois représentants aux assemblées générales pour la législature 2018-2024.*
21. *AK/INASEP SCRL - Désignation d'un délégué aux assemblées générales pour la législature 2018-2024.*
22. *AK/ A.L.E. Ham-sur-Heure-Nalinnes - Désignation de sept délégués aux assemblées générales pour la législature 2018-2024.*
23. *VG/Plan de Cohésion Sociale - Rapport financier 2018.*
24. *MG/Enseignement - Ouverture de deux demi-classes maternelles à l'école communale de Nalinnes - sections du Bultia et des Haies et de deux demi-classes maternelles à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - sections du Centre et de Beignée, avec effet rétroactif du 21/01/2019 au 30/06/2019.*
25. *AK/ Questions orales et écrites au Collège communal.*

HUIS-CLOS

1. *NP/Adhésion à la convention de collaboration entre l'Administration communale et le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin et de mise à disposition d'un travailleur pour l'année 2019.*
2. *MG/Personnel enseignant - Mesure d'écartement d'une institutrice primaire à titre temporaire avec effet rétroactif à partir du 07/01/2019 pour risque de contamination par cytomégalovirus pendant la période de sa grossesse.*
3. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Nalennes - sections du Centre et des Haies avec effet rétroactif à partir du 07/01/2019.*
4. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à concurrence de 20 périodes/semaine à l'école communale de Jamioulx/Marbaix-la-Tour - section de Marbaix-la-Tour, avec effet rétroactif du 07/01 au 14/01/2019.*
5. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - section de Beignée, avec effet rétroactif du 15/01 au 22/01/2019.*
6. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Jamioulx/Marbaix-la-Tour - section de Jamioulx, avec effet rétroactif du 23 au 25/01/2019.*
7. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Jamioulx/Marbaix-la-Tour - section de Jamioulx, du 28 au 31/01/2019.*
8. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à l'école communale de Jamioulx/Marbaix-la-Tour - section de Jamioulx à partir du 01/02/2019.*
9. *NP/Enseignement - Institutrice primaire à titre définitif : demande de prolongation de sa disponibilité pour convenance personnelle pour la période du 19/02/2019 au 18/02/2020.*
10. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à l'école communale de Nalennes - section des Haies avec effet rétroactif du 10/01 au 18/01/2019.*
11. *MG/Personnel enseignant - Modification d'affectation d'une institutrice maternelle à titre définitif, avec effet rétroactif à partir du 21/01/2019.*
12. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire, à l'école communale de Nalennes - section du Bultia, à partir du 21/01/2019.*

13. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire avec effet rétroactif à partir du 21/01/2019 à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - section de Beignée, à concurrence de 13 périodes/semaine.*
14. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à concurrence de 13 périodes/semaine à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - section du Centre et à concurrence de 10 périodes/semaine à l'école communale de Jamioulx/Marbaix-la-Tour - section de Jamioulx, avec effet rétroactif à partir du 21/01/2019.*
15. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - sections de Cour-sur-Heure et de Beignée, avec effet rétroactif du 28/01 au 01/02/2019.*
16. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - section de Beignée, avec effet rétroactif du 04 au 08/02/2019.*
17. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à concurrence de 24 périodes/semaine à l'école communale de Nalinnes - section du Centre avec effet rétroactif à partir du 12/02/2019.*
18. *MG/Personnel enseignant - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire à l'école communale de Ham-sur-Heure/Cour-sur-Heure - section de Beignée, avec effet rétroactif à partir du 12/02/2019.*
19. *NP/Personnel enseignant - Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire à concurrence de 04 périodes/semaine l'école communale de Nalinnes - sections des Haies et du Bultia avec effet rétroactif à partir du 21/01/2019.*
20. *NP/Enseignement - Fin de la relation de travail d'une assistante à l'institutrice maternelle sous le régime P.T.P., moyennant paiement d'une indemnité compensatoire de préavis. Ratification.*

Par le Collège:

***Le Directeur général faisant fonction;
Estelle DUPUIS***

***Le Bourgmestre;
Yves BINON***

Ham-sur-Heure-Nalinnes, le 20/02/2019

***Le Directeur général faisant fonction;
Estelle DUPUIS***

***Le Bourgmestre;
Yves BINON***